



L'ÉCHO de la Montagne

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-PAULE

15 mars 2013

Volume 14 numéro 4

Rédacteur: Gilles Desjardins

Mot du maire

Chers concitoyens et concitoyennes de Ste-Paule

Nous sommes présentement en période de changement de garde à la municipalité. Nous recruterons bientôt une nouvelle personne pour le travail de directeur-général. La personne qui sera sélectionnée entrera en fonction en juillet et sera supervisée par le directeur-général actuel.

Dans un deuxième temps, les élections auront lieu en novembre et tous les sièges seront en jeu, j'invite tous ceux qui sont intéressés au développement de la municipalité de Ste-Paule à se manifester et démontrer leur intérêt face à la municipalité.

Pour terminer, j'invite tous les propriétaires qui ont des projets de rénovation ou de construction à faire les demandes nécessaires pour être en règle, avec les permis adéquats.

Je vous souhaite une bonne saison estivale et que vous puissiez discuter de l'avenir de la municipalité dans le but de rendre meilleure la vie communautaire à Ste-Paule.

Yvan Côté

Maire de Ste-Paule.

La publication de ce journal est rendue possible, grâce à la contribution financière des commanditaires et des entreprises qui annoncent dans le journal.:

- La SADC de la région de Matane
- Le CLD de la MRC de Matane

Merci à ces organismes et aux donateurs.

JOYEUSES PÂQUES

Le rédacteur

 Groupe
BOUFFARD
www.groupebouffard.com



ÉCHO DES AMATEURS DE PLANTES, FLEURS ET JARDINS

Taille d'arbres et arbustes :

On dit souvent que les arbustes à floraison printanière (comme les lilas) se taillent après la floraison. C'est quand « après la floraison »? Il faudrait dire immédiatement après la floraison. Cette précision est d'autant plus importante si la floraison a lieu tardivement au printemps. En attendant trop après la floraison, les fleurs qui auraient dû être supprimées utilisent de l'énergie au détriment du feuillage et la qualité des nouvelles pousses florifères (pour l'année suivante) sera moins grande. Pour ce qui est des rhododendrons et des azalées, à cause de leur faible rusticité et de leur besoin en sol acide, ils sont souvent considérés comme des plantes difficiles. Pourtant, au chapitre de la taille, ce sont des plantes qui ne demandent pas de grandes connaissances techniques. En effet, il suffit une fois les fleurs fanées, de couper celles-ci. Vous pouvez les enlever à la main ou utiliser un sécateur. Quelques semaines après cette opération, de jeunes pousses, qui porteront les fleurs l'été suivant, apparaissent.

Pour ce qui est des arbres fruitiers, on a souvent tendance à en négliger la taille. Pourtant c'est une opération aussi importante dans leur vie que l'arrosage ou la fertilisation. Elle consiste à couper certains bourgeons, rameaux ou branches dans le but de donner une forme régulière à l'arbre et d'en augmenter la production de fruits. La taille est même une intervention essentielle au maintien de la bonne santé de votre arbre. Elle augmente la pénétration de l'air et de la lumière jusqu'au centre de l'arbre, ce qui permet de le garder en meilleure santé tout en favorisant le mûrissement uniforme des fruits. La taille permet d'éliminer les branches mortes, malades, d'enlever des branches trop fortes pour éviter un déséquilibre de l'arbre, ce qui facilite aussi la cueillette en faisant disparaître les branches trop élevées. Finalement, la taille rajeunit certains végétaux et leur donne une plus belle apparence et une plus grande robustesse.

Comment les tailler?

Quand il s'agit de réduire la longueur d'une branche, on essaie toujours de la tailler au-dessus d'un bourgeon pointant vers l'extérieur. La coupe doit être nette, le niveau et l'angle de coupe au-dessus du bourgeon sont à considérer pour éviter l'entrée de pathogènes (maladies ou insectes) et l'accumulation d'eau sur la plaie (pourriture). Lorsqu'il faut tailler une grosse branche, on doit s'assurer de couper le plus près possible du bourrelet cicatriciel sans toutefois l'endommager.

Quand?

La taille des arbres fruitiers se fait au début du printemps c'est-à-dire février – mars – avril. Il est préférable d'éviter de les tailler dans les mois d'octobre, novembre, décembre ou janvier car cela est très risqué de perdre les arbres.

Qu'est-ce qu'on taille? Lorsqu'on taille un arbre fruitier, on doit considérer les facteurs suivants :

- * Favoriser une tige unique (leader) afin de former un arbre de structure solide.
- * Éliminer toutes les branches (dans la mesure du possible) qui font compétition avec le leader.
- * Ôter tout rejet qui sort du sol (tige qui provient du système racinaire du porte-greffe).
- * Enlever tous les rameaux indésirables comme les gourmands (pousses très vigoureuses), les rameaux entrecroisés et les branches qui retombent vers le sol.
- * Favoriser la croissance des charpentières (branches latérales) dont l'angle avec le leader n'est pas trop faible (il faut éviter les angles inférieurs à 25 degrés), cela dans le but d'éviter la formation de fourches qui pourraient affaiblir la structure de l'arbre. Il faut donc choisir les charpentières ayant un angle de 45 à 60 degrés avec le leader.

Si vous effectuez une taille et que vous enlevez plus du tiers de la pousse de l'année précédente, vous réduirez fortement la production de fruits et vous pourrez compter 2 ou 3 ans avant qu'elle ne retrouve son niveau normal. Donc, à éviter, sauf si vous voulez rajeunir un vieil arbre fruitier. La plupart du temps, on effectue une seule coupe par année. On ne doit toutefois pas couper de branches à moins que ça ne soit nécessaire car la taille a pour effet de réduire le nombre de feuilles et, par le fait même, le nombre de fruits.

Autrefois, on recommandait l'application d'un enduit sur la plaie lorsque son diamètre excédait 4 cm, mais ce principe n'est généralement plus admis. C'est que ces enduits sont souvent imperméables à l'air et créent un milieu idéal pour la multiplication des pathogènes. Si une coupe est correctement effectuée, vous n'avez pas à utiliser d'enduits. Si vous tenez à appliquer un enduit protecteur, essayez plutôt une peinture au latex car elle est perméable à l'air.

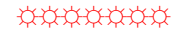
Voilà les principes de base concernant la taille des arbres fruitiers. Mettez-les en pratique et regardez comme votre récolte augmentera.

Carmen Côté - D'Amours



Secrets & astuces d'autrefois

Vous trouverez sous cette rubrique quelques recettes, trucs & astuces, loisirs créatifs, beauté – santé, quelques moyens simples et naturels utilisés en toute saison du temps de nos grands-parents.



Le ménage du printemps

Pour ce rituel printanier, toute la famille était mobilisée avec la liste des travaux à faire. Mais à la mi-mai, on respirait en paix ... la maison était propre et, comme on le dit si bien : « on aurait pu manger sur le plancher ». Le lilas commençait à éclore et on savait qu'on n'entendrait plus parler de « grand ménage » avant le mois d'octobre.

Le fameux « ménage du printemps » n'était pas une lubie de nos grands-mères. Le chauffage au bois durant les mois d'hiver salissait l'intérieur de la maison. Il était primordial, dès le retour des belles journées, de bien nettoyer les murs et les planchers « à grande eau ». Il semble que l'expression « grand ménage du printemps » vienne de pratiques ancestrales : dans le milieu agricole, il fallait vider greniers et caves pour libérer l'espace pour les nouvelles récoltes. Le même esprit de nettoyage gagnait la maison.

Des problèmes des solutions

Inspection : Après l'hiver, une inspection minutieuse de l'intérieur et de l'extérieur de la maison s'imposait, ce qui permettait d'identifier les failles, les travaux majeurs à exécuter et de déterminer s'il fallait avoir recours à des spécialistes.

Grand ménage d'une pièce de la maison :

Nettoyer sur place tout ce qui pourra être transporté dans une autre pièce. Procéder par la suite aux travaux de peinture, lavage des murs et plafond. Replacer dans la pièce tous les meubles et objets déjà nettoyés.

Changement de décor : Des meubles sont déplacés et on constate que le tapis est aplati : déposez quelques cubes de glace sur les fibres écrasées, après quelques heures relevez ces mêmes fibres avec une fourchette. La vapeur du fer à repasser peut aussi remédier à ce problème. Dirigez-la vers les fibres du tapis tout en tenant le fer à bonne distance pour ne pas les

Écho municipal

Maire suppléant

Monsieur Pierre Dugré a été renommé maire suppléant, avec tous les droits, privilèges et obligations qui sont rattachés au poste de maire, qu'à ce titre il est délégué pour siéger au sein du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Matane et au sein du comité de sécurité incendie régional de la MRC de Matane, lorsque le maire sera dans l'impossibilité de le faire.

Comité Consultatif d'Urbanisme (C.C.U.)

Suite à l'adoption de la résolution 13-01.006, le C.C.U. est maintenant formé des personnes suivantes:

	Représentant	Fin du mandat
M. Pierre Dugré	conseil	2014
M. Régis Côté	résidents	2014
M. Raymond Gagnon	résidents	2014
M. Alfred D'Amours	conseil	2015
M. Victor Landry	résidents	2015
M. Réginald Lizotte	conseil	2015

Protection des travailleurs bénévoles pour 2013

La municipalité a souscrit une protection pour travailleurs bénévoles auprès de la CSST, pour l'année 2013, couvrant tous les travailleurs bénévoles de la municipalité.

Programmation routière 2013-2014

Dans le cadre de l'élaboration de la programmation 2013-2014 du ministère des Transports du Québec, le ministre et député de Matane-Matapédia-Mitis, monsieur Pascal Bérubé a demandé à la municipalité de lui faire connaître ses priorités en matière de travaux routiers. Suite à cette demande, le conseil municipal a adopté la résolution 13-01.012, qui interpelle le MTQ, comme ceci:

- ◆ QUE le ministère des Transports entreprenne des travaux pour corriger certaines courbes dans le secteur de la Coulee Carrier, ainsi que l'ajout d'une voie de dépassement dans le secteur du Chemin du 13ième Rang;
- ◆ QUE le revêtement bitumineux soit refait entre la Route 195 et le village de Sainte-Paule;
- ◆ QUE le ministère des Transports consente les budgets nécessaires pour faire un entretien adéquat à cette route collectrice reliant la 132 (Sayabec) à la 195 (Saint-René);
- ◆ QUE cette route collectrice soit reconnue à sa juste valeur et numérotée.

Dans une lettre du 11 février 2013, le directeur régional du MTQ, monsieur Richard Dionne, en réponse à la résolution du conseil municipal, écrivait ce qui suit:

«Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de la résolution numéro 13-01.012 relative à la réfection et à l'amélioration de la route collectrice reliant Sayabec, Sainte-Paule et Saint-René-de-Matane.

Depuis les cinq dernières années, le ministère des Transports a investi près de 1,4 million de dollars en travaux divers pour la réfection et l'amélioration (resurfaçage, rapiéçage, pose de glissières de sécurité, reconstruction de ponceaux, débroussaillage, drainage, signalisation et protection de talus) sur cette route à l'intérieure des limites de la municipalité de Sainte-Paule. Conscient des besoins que vous citez, le Ministère entend poursuivre les autres travaux planifiés en fonction des paramètres financiers et de l'ensemble des priorités du réseau.

En 2010, le Ministère a informé la Municipalité de Sainte-Paule que l'aménagement d'une voie lente dans la côte du chemin de la Coulee-Carrier n'était pas justifié selon les normes en raison du faible débit de circulation, incluant les véhicules lourds.

De plus, je vous précise que les routes collectrices ne sont pas numérotées selon les règles en vigueur à l'échelle provinciale. En fait, seules les routes nationales et régionales le sont.»

A la lumière de ces informations et dans un programme gouvernemental de réductions budgétaires, il est fort à parier qu'il ne s'effectuera pas beaucoup de travaux de réfection sur la route collectrice, au cours des prochaines années.

Sûreté du Québec (besoins spécifiques 2013-2014)

A la demande du directeur de la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Matane, relative à l'identification des besoins de la municipalité en matière de sécurité au sens large du terme; le conseil municipal a identifié les besoins suivants:

Sécurité routière: Contrôle de la vitesse sur la route collectrice et spécialement dans le secteur du village, durant les plages horaires suivantes: de 6h 00 à 8h 00 et de 16h 00 à 18h 00. «il y a aussi un problème avec les camions lourds.

Enquête criminelles: Introduction et vol dans les bâtiments utilisés de façon saisonnière, dans les secteurs de villégiature.

Police de proximité: Patrouille nautique sur le lac du Portage. (juillet et août) Conseiller les utilisateurs du plan d'eau, à faire une utilisation sécuritaire de leurs embarcations à moteur.

Événements spéciaux: Chasse aux faisans (dernière fin de semaine d'octobre) Patrouille des sites utilisés, pour l'activité. (Chasse en sentiers et à la tour du Roy, ainsi que le tir aux pigeons d'argile)

Écho de la Bibliothèque de Ste-Paule

Heures d'ouverture de votre bibliothèque municipale : de 19h00 à 20h30, un mardi aux 2 semaines.

Expositions à venir :

Trois (3) expositions ou animations sont prévues pour votre bibliothèque comme programmation culturelle 2013 :

#1 : Du début mars à la fin avril : exposition thématique « Les poupées »

#2 : Du 1^{er} octobre au 18 novembre : boîte d'animation « Mes amis les animaux »

#3 : Du 18 novembre jusqu'à la première rotation de janvier 2014 : « Artisanat »



Suggestion de lecture (collection locale) :

« Article 122-1 » Auteur : David Messager

« Le corps dévoilé dans le faisceau blafard des diodes était figé dans une position curieuse, les membres inférieurs repliés sur l'abdomen et les bras tendus vers le haut, comme s'ils imploraient quelqu'un. Cette position des bras était à elle seule plus terrifiante que le cadavre lui-même parce qu'elle signifiait une chose très simple et cruelle : il ne fallait attendre ni clémence ni compassion de la part de celui à qui ce geste s'adressait. »

Un corps horriblement mutilé. Un redoutable tueur en série. Une inspectrice fascinée par ses meurtres ... au point de se brûler les ailes. À Paris, dans les catacombes, un jeune couple découvre un corps carbonisé. Le mode opératoire rappelle celui de Mygale, un tueur en série qui torturait et tuait ses proies à la manière d'une araignée. Serait-il de retour? Le commandant de la PL, Estelle Lacroix, obsédée par Mygale, en doute fortement. Alors qui se cache derrière cet imitateur? Tandis que la jeune femme s'investit plus que jamais dans l'enquête, elle ignore encore que le tueur a déjà tissé sa toile autour d'elle....

À découvrir : « Voir Québec et mourir », thriller
Auteur : Jean-Michel David

Plaines d'Abraham, 24 juin 2014.

En ce soir de Saint-Jean, sur la scène du grand spectacle de la fête nationale, le premier ministre du Québec, Georges Normandeau, y va d'une déclaration spectaculaire. À la surprise générale, il annonce la tenue d'un nouveau référendum le 14 juillet suivant, opération soigneusement planifiée depuis des mois. C'est le point de départ d'une palpitante aventure qui tiendra en haleine le Québec – et le Canada – durant les semaines à venir.

D'abord idéologique, la lutte se transportera rapidement dans les rues, où s'affronteront deux clans grouillants de politiciens, militaires, policiers, mafieux, gangsters, agents secrets, journalistes, sans compter quelques jeunes nationalistes épris d'absolu. Jusqu'où est prêt à aller Jonathan Roof, premier ministre du Canada, pour empêcher le Québec de conquérir son indépendance? Est-il possible d'imaginer les rues de la province devenir la scène d'une guerre civile, et les plaines d'Abraham le site d'une seconde bataille?

Un thriller audacieux et trépidant, foisonnant de rebondissements en cascades, il n'est pas disponible sur les rayons de votre bibliothèque municipale mais on pourrait toujours faire la demande d'un prêt interbibliothèque au CRSBP.

Bonne lecture!

Carmen Côté - D'Amours
Responsable de la bibliothèque

Secrets & astuces d'autrefois (suite)

Graisse sur les surfaces :

Réfrigérateur : La poussière et le gras ont tendance à former une pellicule difficile à déloger. Nettoyez la surface avec de l'eau chaude additionnée d'assouplisseur liquide (une part d'assouplisseur pour 3 parts d'eau).

Murs de la cuisine : Utiliser un produit dégraissant.
Murs entourant la cuisinière : Employer du savon pour lave-vaisselle dilué dans un seau d'eau chaude.

Marques de crayon sur les murs : Utiliser du dentifrice ou de la laque pour les cheveux : imbibez-en un chiffon et frottez délicatement pour ne pas délayer la peinture.

Papier peint : Pour enlever le papier peint rapidement, mélangez 2 parties d'eau chaude à 1 partie d'assouplissant liquide pour tissus. Versez le mélange dans une bouteille munie d'un vaporisateur pour bien détremper le papier peint. Laissez agir 20 minutes avant de retirer le papier peint avec un grattoir.

Lavage des vitres : Vitres extérieures : 175 ml (3/4 t.) de vinaigre dans 1 litre (4 t.) d'eau. Vitres intérieures : Ajoutez quelques gouttes de savon à vaisselle liquide à 1 litre d'eau. Le papier journal roulé en tampon est excellent pour nettoyer les vitres et pour les sécher. Une bonne raclette facilite aussi le travail.

Nettoyant à tapis : Mélangez 60 ml (1/4 t.) de vinaigre, 60 ml (1/4 t.) de détergent à vaisselle liquide et 2 litres (8 t.) d'eau. Agitez bien la solution. Utilisez la mousse avec une brosse douce pour nettoyer le tapis. Pour enlever la plupart des petites taches sur le tapis, les brosser avec du Club Soda ou les saupoudrer de sel humide. Il suffira d'utiliser l'aspirateur pour enlever le sel séché.

Carmen Côté D'Amours

Écho de la Corporation de Développement

Le projet présenté par le C.A. de la Corporation de Développement dans le cadre du programme du pacte rural a reçu l'approbation de la MRC. Une partie du salaire de ce projet est aussi subventionné par Emploi-Québec dans le cadre du programme «Subvention salariale».

Ce projet a débuté le 11 février 2013 et durera 30 semaines.

Ce projet a permis l'embauche d'un animateur socio-économique.

Emploi-Québec a procédé à l'embauche de l'animateur selon les critères établis par son programme «Subvention salariale».

Écho municipal

Service postal

Considérant qu'à la suite des modifications apportées, il y a quelques mois, par Postes Canada à la livraison du courrier sur le territoire de Sainte-Paule, le préposé à la livraison du courrier ne faisait plus qu'un seul arrêt au bureau de poste de Sainte-Paule, soit après avoir fait le parcours de la route rurale.

Ces modifications apportées par Postes Canada faisaient en sorte que le courrier déposé au bureau de poste de Sainte-Paule, pour les résidents de Sainte-Paule devait être dirigé vers le bureau de poste de Sayabec le lendemain, et n'était redistribué aux résidents de la route rurale que le surlendemain, soit 3 jours après le dépôt au bureau de poste de Sainte-Paule.

A cause de ce délai inacceptable, le conseil municipal est intervenu auprès de Postes Canada pour qu'il rétablisse un service postal plus adéquat pour les clients de la route rurale.

Postes Canada a répondu positivement à la requête de la municipalité et va rétablir deux arrêts au bureau de poste de Sainte-Paule, permettant ainsi de raccourcir de deux jours le délai de livraison du courrier déposé au bureau de poste de Sainte-Paule pour les résidents de la route rurale.

Prêt de la salle communautaire pour des activités de la Fabrique.

Le conseil municipal a consenti le prêt gratuit de la salle communautaire à la Fabrique de Sainte-Paule, pour des activités de financement et pour souligner le 75^{ième} anniversaire de la fabrique.

Mise à niveau du site WEB de la municipalité

Le conseil municipal a approuvé l'offre de services de Kaleidos Multi-média, concepteur du site WEB, pour mettre à jour et rajeunir le site WEB de la municipalité. Le travail sera amorcé dans le cour des prochaines semaines, selon la disponibilité du directeur général.

Municipalité de Sainte-Paule Renseignements financiers au 31 décembre 2012

(Audité par RCGT, c.a.)

Activités de fonctionnement

Revenus:

Taxes	331,268\$	
Comp. tenant lieu de taxes	28,610	
Transferts	70,672	
Services rendus	131,441	
Impositions de droits	13,045	
Amendes, pénalités	133	
Intérêts	5,027	
Autres revenus	659	580,855\$

Charges:

Administration générale	136,633\$	
Sécurité publique	109,194	
Transport	218,344	
Hygiène du milieu	57,519	
Aménagement, urb. dével.	26,224	
Loisirs et culture	33,130	
Frais de financement	3,303	584,347

Conciliation à des fins fiscales:

Amortissements	(72,526\$)	
Remb. dette à long terme	18,000	
Affectation	7,202	(47,324)

Excédent de fonctionnement

43 832\$

Activités d'investissement

Revenus:

Transferts	384,279\$	384,279\$
------------	-----------	-----------

Immobilisations:

Administration générale	1,158\$	
Transport	422,903	424,061\$

Affectations:

Activités de fonctionnement	1,158\$	
Excédent de fonct. n.a.	29,634	
Excédent de fonct. Affecté	8,990	(39,782)

Surplus

0

Écho de la Corporation de Développement (suite)

Projet «animateur socio-économique»

Lors de l'Évènement Ruralement Vôtre, les échanges entre participants ont permis de constater la volonté du milieu rural de mettre en commun leurs efforts au développement de projets. Constatant des situations similaires, les communautés de Saint-Jean-de-Cherbourg et de Sainte-Paule ont décidé de joindre leur effort dans l'élaboration d'un projet commun.

La municipalité de St-Jean-de-Cherbourg observe une diminution de la participation citoyenne dans son milieu. Des projets d'envergures sont sur la table à dessin sans toutefois avoir les ressources humaines pouvant amener à la concrétisation de ces idées.

Depuis quelques années à Ste-Paule les ressources du milieu ont mis de l'avant différents projets qui n'ont pas reçu l'appui escompté.

À la suite de ce constat, la décision d'investir de l'énergie pour consolider les acquis de la communauté a été prise. Comme dans la plupart des municipalités rurales, le niveau d'implication des ressources bénévoles s'effritent.

Ces bénévoles ont de moins en moins de temps à consacrer à l'organisation d'évènements et activités. Par contre, nous constatons qu'ils sont tout de même disponibles pour participer à des actions qui les intéressent et à des moments choisis.

À Sainte-Paule, ce projet vise à mettre en œuvre certains champs d'intervention relevés dans le plan de développement local.

- Promouvoir davantage les activités
- Consolider et bonifier le festival de la chasse aux faisans
- Maximiser l'utilisation des infrastructures existantes (curling, centre communautaire)
- Augmenter la communication et les échanges entre citoyens

Le projet a permis l'embauche d'une ressource qui permettra de coordonner les différents bénévoles dans le but de consolider, entre autre, les activités de « La Chasse aux faisans » qui existe depuis 14 ans. Ainsi en soustrayant les tâches administratives des bénévoles, nous croyons qu'il sera possible de faciliter l'implication de ceux-ci et de développer davantage ce festival. Prenez note que l'édition 2013 de la Chasse aux faisans sera **la 15^e**.

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-PAULE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, DE LA SUSDITE CORPORATION ;

QUE le C.A. de la Corporation de Développement de Sainte-Paule a fixé au 15 avril 2013, à 19h 30, au centre communautaire, la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de Développement de Sainte-Paule.

Tous les membres actifs sont convoqués à cette assemblée générale et la population de Sainte-Paule est invitée à y assister.

Lors de cette assemblée un rapport d'activité sera présenté ainsi que le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2012.

L'assemblée générale aura à nommer deux administrateurs pour les postes occupés par messieurs Raynald Lechasseur et Victor Landry. Aussi, l'assemblée générale aura à entériner la nomination de deux administrateurs nommés par le Conseil municipal, pour les postes occupés par messieurs Urbain Bérubé et Gilles Desjardins.

DONNÉ à Sainte-Paule, le 25 février 2013.

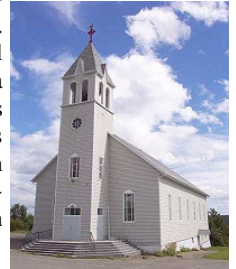
Gilles Desjardins,
Directeur général / secrétaire-trésorier

Écho de la Corporation de Développement (suite)

De plus, la ressource embauchée aura la responsabilité de proposer des solutions pour répondre aux besoins qu'occasionnent l'utilisation grandissante de la glace de curling. Elle fera les démarches nécessaires afin d'organiser les rencontres, les tournois et l'entretien des lieux tout en étudiant la faisabilité d'un projet de remise à niveau des installations. Voilà déjà 7 ans que l'on pratique ce sport à Sainte-Paule dans une infrastructure qui répond de moins en moins bien aux besoins actuels.

Cet activité permet de rassembler près de 40 personnes provenant de Sainte-Paule, des municipalités et MRC avoisinantes pour la saison d'hiver.(10 semaines)

Mentionnons aussi que la paroisse de Sainte-Paule célébrera son 75^e anniversaire en 2013. Toujours avec l'objectif de faciliter le travail des bénévoles, la personne embauchée aura la responsabilité de coordonner les opérations reliées à la mise sur pied de l'évènement. Les tâches consisteront essentiellement à former un comité organisateur, élaborer une programmation, rechercher du financement et mettre en œuvre le projet.



En terminant, la personne embauchée par la Corporation de Développement est M. Régis Côté. Son horaire de travail sera partagée entre 1/3 de son temps pour St- Jean de Cherboung et 2/3 de son temps pour Ste -Paule pour totaliser 30 heures/semaines. Mentionnons encore une fois qu'un nombre d' heures a été alloué pour aider à coordonner les activités du 75^e anniversaire de la paroisse de Sainte-Paule.

Pour la municipalité de Ste-Paule , le projet de biomasse que la municipalité avait tenté de mettre sur pied en 2009 et abandonné suite à une non-rentabilité, refait surface et sera mis à jour par la firme P.I.M. d' Amqui suite à une baisse appréciable des coûts d' installations. La municipalité et la Corporation de développement vous tiendront au courant des nouveaux développements durant les prochains mois. Le but de ce projet est de diminuer le coût de chauffage des édifices publics qui est de plus en plus élevé.

Pour le dossier curling, la saison a été plutôt courte compte tenu que Dame Nature n'a pas toujours été de notre côté, mais nous tentons d'organiser une journée curling à Amqui, à la fin du mois de mars. Yvan Côté et moi contacterons les capitaines d'équipes pour savoir leur disponibilité pour cette activité de fin de saison.

En terminant, je vous souhaite un excellent printemps et vous assure de mon entière collaboration pour le développement de Ste-Paule

Régis Côté
Animateur socio-économique

MURRAY, CHAREST & ROSS inc.

548, du Phare Est, suite 201
Matane G4W 1A7

Téléphone: (418) 562-9192
Télécopieur: (418) 562-5799
Internet: mcrinc@quebectel.com

U ULTIMA



AUDIO VIDÉO AMQUI INC.
33, rue des Forges
Amqui (Québec)
G5J 3A5

René Savard

Votre conseiller

Tél. : (418) 629-2400

Télec. : (418) 629-2020

Joyeuses Pâques

